

**Présents** : François BOCK, Maire, Joël LAFRECHOUX, Pascal THIBAUT, Fabienne GILLES-ROUSSEAU, adjoints, Cécile CERISIER, Christian PENOT, Douce SOUIL, Christian BOUCHOT, Dominique GUYONNET, Philippe COLLIN, Stéphanie CHARDAT, Rachelle MOIGNER, Mathieu BOUCHET, Stéphanie BÉRUSSEAU formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés avec procuration :**

Isabelle BOETSCH avec pouvoir à Fabienne GILLES ROUSSEAU  
 Sophie VERGNAUD avec pouvoir à François BOCK  
 Christelle ETAVARD avec pouvoir à Rachelle MOIGNER  
 Renaud ROBERT pouvoir à Joël LAFRECHOUX

**Absente excusée** : Roselyne LACOUTURE

Nombre de membres en exercice : 19  
 Nombre de membres présents : 14  
 Nombre de suffrages : 18

La séance débute à 20H00.

Mathieu BOUCHET est désigné secrétaire de séance.

**1) Approbation des procès-verbaux de réunions des 26 Février, 20 Mars et 26 Mars 2026**

Approbation des procès-verbaux : du 26 février 2026  
 du 20 mars 2026  
 du 26 mars 2026

Vote pour 18.

**2) Compte Financier Unique CFU**

Le maire se retire de la salle et laisse la parole à Monsieur LAFRECHOUX qui prend la parole pour présenter le CFU. Le compte financier CFU est une synthèse du budget présenté pour 2025.

<b>Investissement</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>:</b>	<b>Prévu :</b>	<b>4 637 904,51</b>
		<b>Réalisé</b>	<b>1 679 642,72</b>
		<b>Reste à réaliser :</b>	<b>167 948,83</b>
<b>Recettes</b>		<b>Prévu :</b>	<b>4 637 904,51</b>
		<b>Réalisé :</b>	<b>1 577 778,64</b>
		<b>Reste à réaliser</b>	<b>1 303 443,44</b>
		<b>Prévu :</b>	<b>2 889 239,31</b>
		<b>Réalisé</b>	<b>2 411 724,27</b>
		<b>Reste à réaliser</b>	<b>0,00</b>
		<b>Prévu :</b>	<b>2 889 239,31</b>
		<b>Réalisé</b>	<b>3 288 292,78</b>
		<b>Reste à réaliser</b>	<b>0,00</b>
			<b>-101 864,08</b>
			<b>876 568,51</b>
			<b>774 704,43</b>

Vote : Pour 17, Le CFU est adopté

### 3) Validation des membres des diverses commissions municipales

Certaines personnes ont dû changer de commission car des commissions ont été regroupées. Les commissions proposées sont désormais :

- urbanisme, bâtiment, voiries
- végétalisation, cimetièrre, environnement

Monsieur le maire demande au conseil municipal de bien vouloir procéder à la désignation des membres des commissions suivantes :

#### FINANCES : (Joël LAFRECHOUX anime les sous-commissions)

- **BUDGET** : François BOCK, Pascal THIBAUT, Sophie VERGNAUD, Isabelle BOETSCH
- **PROJETS** : François BOCK, Christian PENOT, Renaud ROBERT, Philippe COLLIN, Pascal THIBAUT, Sophie VERGNAUD, Dominique GUYONNET, Isabelle BOETSCH, Roselyne LACOUTURE, Daniel BOUHET, Fabienne GILLES ROUSSEAU
- **IMPOTS DIRECTS ET INDIRECTS** : François BOCK, Renaud ROBERT
- **AFFAIRES JURIDIQUES** : François BOCK, Renaud ROBERT, Sophie VERGNAUD, Roselyne LACOUTURE

#### GESTION DES RESSOURCES HUMAINES : Isabelle BOETSCH (anime la commission)

- François BOCK, Rachelle MOIGNER, Christian BOUCHOT, Fabienne GILLES ROUSSEAU, Stéphanie CHARDAT

#### DYNAMIQUE ET ATTRACTIVITE : (Joël LAFRECHOUX anime les sous -commissions)

- **COMMERCES-ARTISANAT-LOCAUX COMMERCIAUX-FOIRES ET MARCHÉS** : François BOCK, Dominique GUYONNET, Cécile CERISIER, Pascal THIBAUT, Douce SOUIL, Christelle ETAVARD, Stéphanie BÉRUSSEAU
- **ASSOCIATIONS** : François BOCK, Fabienne GILLES ROUSSEAU, Sophie VERGNAUD, Christelle ETAVARD
- **ACTIVITES CULTURELLES** : François BOCK, Christian BOUCHOT, Isabelle BOETSCH, Sophie VERGNAUD, Philippe COLLIN, Renaud ROBERT, Christelle ETAVARD, Daniel BOUHET
- **PATRIMOINE** : François BOCK, Dominique GUYONNET, Mathieu BOUCHET, Sophie VERGNAUD, Pascal THIBAUT, Christelle ETAVARD, Daniel BOUHET
- **FESTIVITÉS ET CÉRÉMONIES** : François BOCK, Christelle ETAVARD, Christian BOUCHOT, Pascal THIBAUT, Roselyne LACOUTURE

#### VIE SCOLAIRE- ENFANCE-JEUNESSE-CADRE DE VIE : (Isabelle BOETSCH anime la commission)

- **SCOLAIRE-PERISCOLAIRE-PETITE ENFANCE-SPORT-INCLUSION-HANDICAP** : François BOCK, Dominique GUYONNET, Stéphanie CHARDAT, Fabienne GILLES ROUSSEAU, Rachelle MOIGNER, Mathieu BOUCHET (en tant qu'expert)

#### AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE : Fabienne GILLES ROUSSEAU et Pascal THIBAUT (animent les sous- commissions)

- **URBANISME, BATIMENTS, VOIRIE** : François BOCK, Renaud ROBERT, Christian BOUCHOT, Dominique GUYONNET, Stéphanie CHARDAT, Philippe COLLIN, Joël LAFRECHOUX, Daniel BOUHET
- **VEGETALISATION, CIMETIERE, ENVIRONNEMENT** : François BOCK, Renaud ROBERT, Cécile CERISIER, Mathieu BOUCHET, Christian BOUCHOT, Daniel BOUHET, Christelle ETAVARD, Philippe COLLIN, Dominique GUYONNET, Rachelle MOIGNER, Joël LAFRECHOUX, , Stéphanie BÉRUSSEAU, Isabelle BOETSCH

#### SALLES ET LOGEMENTS COMMUNAUX : (Fabienne GILLES ROUSSEAU anime la commission)

- **ATTRIBUTIONS DES APPARTEMENTS OU AUTRES LOCAUX, GESTION DU PARC IMMOBILIER** : François BOCK, Christian PENOT, Roselyne LACOUTURE, Christian BOUCHOT, Philippe COLLIN, Joël LAFRECHOUX, Douce SOUIL
- **LOCATION DE SALLES** : François BOCK, Roselyne LACOUTURE, Christian PENOT

#### COMMUNICATION : Joël LAFRECHOUX (anime les sous- commissions)

- **JOURNAL** : François BOCK, Sophie VERGNAUD, Christian PENOT, Fabienne GILLES ROUSSEAU
- **INSTAGRAM** : François BOCK, Isabelle BOETSCH
- **SITE** : François BOCK, Sophie VERGNAUD, Christian PENOT, Fabienne GILLES ROUSSEAU

#### CCAS : François BOCK Président

- Douce SOUIL, Christelle ETAVARD, Cécile CERISIER, Sophie VERGNAUD

Vote : Pour 18

#### 4) Désignation des membres des diverses commissions extérieures

- **Désignation du correspondant défense**

Joël LAFRECHOUX est désigné comme correspondant défense. Christian BOUCHOT est désigné suppléant.

Le correspondant défense est chargé, sous l'autorité du maire :

D'informer le conseil municipal et les administrés sur les questions de défense (politique de défense, organisation des forces armées, réserves, volontariat, recrutement) ;

de contribuer à la sensibilisation des citoyens au parcours de citoyenneté et à la Journée défense et citoyenneté ;

de participer aux actions de mémoire et de valorisation du patrimoine liés aux anciens combattants et aux conflits ;

D'assurer l'interface avec le délégué militaire départemental (DMD) et, le cas échéant, avec le référent « correspondant défense » de l'Union-IHEDN ;

de relayer les informations et documents transmis par le ministère des Armées et la préfecture concernant la défense et le lien Armée-Nation.

Vote Pour 18

- **Désignation du délégué pour le Comité de Jumelage**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune doit être représenté au Comité de Jumelage par un délégué titulaire.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal nomme le délégué suivant :

✓ Monsieur Christian BOUCHOT

Pour information, la délégation de Breckerfeld arrive le jeudi 14 mai à 17h00 à l'espace Allard de St Maurice La Clouère, un conseil municipal est organisé conjointement. Ils repartent le dimanche 17 mai.

- **Désignation du délégué à la protection des données (DPD)**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que dans le cadre du règlement général sur la protection des données (RGPD), chaque collectivité a l'obligation de nommer un délégué à la protection des données

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité Mme Fabienne GILLES ROUSSEAU comme déléguée à la protection des données et lui charge de mettre en œuvre la conformité au règlement européen sur la protection des données au sein de la commune.

- **Désignation des délégués au Comité National 'Action Sociale (CNAS)**

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune adhère au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le personnel des collectivités territoriales et de leurs établissements publics. Il convient de désigner un délégué pour le collège des élus

Après vote, le Conseil Municipal, à l'unanimité désigne pour siéger au CNAS pour le collège des élus, madame Isabelle BOETSCH 2ème adjointe au Maire.

Pour information, il est précisé que le délégué désigné pour le collège des agents est Mme Chrystelle PAUMARD.

- **Désignation des délégués Eaux de Vienne SIVEER**

Le Maire, après avoir rappelé que la commune est membre du syndicat départemental EAUX DE VIENNE SIVEER, informe le Conseil qu'il y a lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant qui siégeront au Comité Syndical Eaux de Vienne SIVEER.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne pour siéger au Comité Syndical Eaux de Vienne SIVEER :

✓ Délégué titulaire : François BOCK

✓ Délégué suppléant : Philippe COLLIN

- **Désignation des membres de la commission d'appel d'offres**

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par ce même conseil.

Sont candidats au poste de titulaire :

- ✓ M. Joël LAFRECHOUX
- ✓ Mme Isabelle BOETSCH
- ✓ Mme Fabienne GILLES-ROUSSEAU

Sont candidats au poste de suppléant :

- ✓ M. Pascal THIBAULT
- ✓ Mme Roselyne LACOUTURE
- ✓ M. Christian PENOT

Vote pour 18

- **Désignation du référent pour l'Ambroisie**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir procéder à la désignation d'un référent ambroisie en charge du repérage, de la surveillance, de l'information et de la participation à la mise en œuvre des mesures de lutte.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité le référent suivant :

- ✓ Isabelle BOETSCH

- **Désignation d'un référent Déontologue**

Le Maire propose de désigner Monsieur François BRENET référent déontologue des élus de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité :

- Monsieur François BRENET référent déontologue des élus de la commune.

La durée de l'exercice de ses fonctions jusqu'à la fin du mandat,

Fixe les modalités de sa saisine comme suit : saisine par courrier, mail, entretien téléphonique.

Fixe le montant de la rémunération des référents déontologues du collège, payée par la commune, à 300 € par demi-journée, pour la présidence effective d'une séance du collège et 200 € pour la participation effective à une séance du collège d'une demi-journée.

Fixe les conditions de rendu des avis comme suit : échange téléphonique, mail, courrier, rencontre

Fixe les moyens matériels mis à sa disposition comme suit :

Décide de participer ou de ne pas participer aux frais éventuels de transport et d'hébergement du référent déontologue

Indique que cette délibération ainsi que les informations permettant de consulter le référent déontologue seront portées à la connaissance des élus locaux de la commune de GENCAY par envoi d'un mail.

- **Désignation des délégués au syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud**

Le Maire expose au Conseil Municipal que la commune est membre du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud et qu'aux termes des statuts, elle est représentée au sein du Comité par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

Après vote, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne pour siéger au Comité Syndical :

- ✓ Délégué titulaire : François BOCK
- ✓ Délégué suppléant : Pascal THIBAULT

- **Désignation des représentants pour le Syndicat Energie Vienne**

Rappel du rôle du Syndicat ENERGIES VIENNE

Le Syndicat ENERGIES VIENNE fédère et optimise l'organisation et le développement du service public de l'énergie. Pour remplir ces missions, le Syndicat est à la tête du Groupe Sorégies, entreprises locales d'énergie qui jouent un rôle majeur dans le cadre de l'accélération des transitions énergétiques nécessaires dans les territoires. Depuis 2023, le Syndicat ENERGIES VIENNE a engagé la dynamique « Destination neutralité carbone » : viser, avec et pour l'ensemble des collectivités adhérentes, l'atteinte des objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone.

Ses principaux programmes portent sur la rénovation énergétique des bâtiments publics, la performance de l'éclairage public (100% LED), le développement de la mobilité électrique (bornes de recharge), la fourniture d'électricité et de gaz naturel produits localement et à un prix maîtrisé (groupement d'achat).

Principales missions des représentants de la collectivité

- Electeur : peut se porter candidat et vote pour élire les membres du Comité syndical,
- Porte-parole de la collectivité pour les sujets liés à l'énergie et à la transition énergétique : fait remonter les sujets difficiles et les nouveaux besoins,
- Acteur de la politique du Syndicat : participe aux webinaires et séances d'information pour rendre compte aux autres élus des programmes mis en œuvre.

En conséquence, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré vote à l'unanimité :

- RENONCE à recourir au scrutin secret,
- DESIGNNE ses représentants pour siéger au sein de la Commission Territoriale d'Énergie du Syndicat ENERGIES VIENNE de son territoire :
  - ✓ Monsieur Renaud ROBERT - représentant CTE titulaire
  - ✓ Monsieur Philippe COLLIN - représentant CTE suppléant
- PREND ACTE que ses représentants devront rendre compte régulièrement au Conseil des décisions et informations provenant du Syndicat ENERGIES VIENNE.

- **Désignation des représentants de la commune de Gençay au sein du syndic des logements Barot1 et Barot 2 (FONCIA)**

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir procéder à la désignation des représentants de la commune au sein du syndic des logements Barot 1 et Barot 2.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les représentants suivants :

- ✓ François BOCK
- ✓ Fabienne GILLES ROUSSEAU

## 5) Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

- **Le règlement de l'intervention de l'OPAH-RU est soumis au vote.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'APPROUVER le Règlement d'intervention de la Commune 2025-2028 pour l'Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU) de la Communauté de Communes du Civraisien en Poitou 2023 – 2028 ;
- De DECIDER que les aides prévues dans le règlement d'intervention, seront attribuées, dans la limite des crédits disponibles inscrits au budget.
- De DESIGNER le Maire de GENCAY, François BOCK en tant que titulaire et l'Adjoint au Maire, Joël LAFRECHOUX, en tant que suppléant pour siéger à la commission locale OPAH/RU.

- **Attribution de la prime « Accession » dans le cadre du programme OPAH-RU**

Vu le dossier de candidature déposé par SOLIHA pour Madame Rachel BRUNET, acquéreur d'un bien situé dans le périmètre de l'OPAH-RU, pour en faire sa résidence principale.

Considérant que Madame Rachel BRUNET, âgée de moins de 30 ans, remplit l'ensemble des conditions requises pour bénéficier de la prime accession.

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité :

- ✓ D'attribuer à Madame Rachel BRUNET une prime accession d'un montant de 1 500.00€, dans le cadre du programme OPAH-RU.
- ✓ Cette aide financière est conditionnée à la réalisation effective de l'acquisition du bien situé à Gençay au n°22 rue de la Sallée et au respect des engagements pris par l'acquéreur, notamment en matière d'occupation du logement.
- ✓ La présente délibération sera transmise au service comptable de la commune et auprès du Centre des Finances publiques de Montmorillon pour mise en œuvre et versement de la prime.
- ✓ Les crédits nécessaires à cette dépense seront imputés sur le budget communal, au compte d'investissement 20422.

## 6) Personnel

- **Recrutement d'un apprenti – servie espaces verts**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ DÉCIDE le recours au contrat d'apprentissage ;
- ✓ DÉCIDE de conclure dès la rentrée scolaire 2026, 1 contrat d'apprentissage conformément au tableau suivant :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
Technique	1	CAP	A définir selon profil du candidat

## 7) Logements communaux

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'en raison d'une tarification initiale supérieure aux prix du marché, deux logements situés à la résidence La Roseraie demeurent vacants.

À la suite de la commission du logement, il a été convenu d'appliquer une révision à la baisse des loyers pour ces deux biens.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fixer les nouveaux loyers comme suit :

- ✓ Le T3 au 1er étage d'une surface de 52.75 m<sup>2</sup> avec une terrasse de 19.67m<sup>2</sup> à 650 € au lieu de 750€
- ✓ Le T3 au 2ème étage d'une surface de 46.60m<sup>2</sup> à 520 € au lieu de 610€

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité de fixer les nouveaux loyers en fonction de la présentation ci-dessus et autorise le Maire à signer tous documents nécessaires :

## 8) Maison de santé :

- **Modification du loyer des kinésithérapeutes :**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'à la suite de l'installation d'un nouveau médecin dans une salle de consultation précédemment occupé par l'un des kinésithérapeutes, il est nécessaire de réviser à la baisse le montant du loyer de ces derniers, à compter du 1er mai 2026.

Le Maire propose un loyer de 1 048.55€ au lieu de 1 469.17 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'établir le loyer à 1 048.55 € pour les kinésithérapeutes de la maison de santé.

- **Tarifs du loyer du nouveau médecin :**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'un nouveau médecin s'installe au sein de la maison de santé dans une ancienne salle de consultation des kinésithérapeutes.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de fixe le montant du loyer à 289 € et des charges à 131.62€ pour un montant total de : 420.62 €.

Après délibération, le conseil accepte à l'unanimité de fixer le montant du loyer du nouveau médecin en fonction de la présentation ci-dessus et autorise le Maire à signer tous documents nécessaires :

## 9) Nouveau DICRIM

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

- ✓ D'approuver le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) de la commune de GENCAY, joint en annexe à la présente délibération.
- ✓ De charger Monsieur le Maire de :
  - Diffuser le DICRIM selon les modalités suivantes :
  - Affichage en mairie pendant 2 mois et mise à disposition permanente.
  - Publication sur le site internet de la commune « gencay.fr »
  - Envoi postal ou électronique aux nouveaux résidents (ex. : lors de l'inscription sur les listes électorales).

- Remise aux établissements scolaires, entreprises et Établissements Recevant du Public (ERP).
- Mettre à jour le DICRIM au moins tous les 5 ans, ou après tout événement majeur ou modification des risques.

Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) de la commune de Gençay a été distribué aux élus.

## 10) Décisions du Maire

Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions qu'il a prises.

- ✓ Vente de l'ancienne tondeuse « Grasshopper » pour un montant de 2000 € à l'entreprise LCG suite à l'achat d'une nouvelle tondeuse « Grasshopper »
- ✓ M. LAFRECHOUX prend la parole pour exposer sa demande d'état des lieux des différents matériels roulants de la commune. Il remercie Philippe COLLIN pour ses interventions et réparations sur des roulants de la commune. Il annonce également le projet de mise en place d'une planification et d'une hiérarchisation des tâches des collaborateurs de la commune.

## 11) Information des diverses

- ✓ Organisation d'une journée porte à porte le 13 mai 2026 dans le cadre de l'OPAH-RU afin d'inciter les propriétaires à s'engager dans la démarche vers SOLIHA.
- ✓ Les prochaines élections sénatoriales auront lieu le 24 Septembre 2026. Les grands électeurs de la commune doivent être désignés lors d'un conseil municipal au mois de Juin.
- ✓ Le sénateur Bruno Belin sollicite les membres du conseil pour la transmission de leurs coordonnées personnelles.
- ✓ La Fédération Patrimoine Environnement, le Château de la Roche et le Château de Gençay ont sollicité la commune de Gençay et Magné pour mener une action en justice contre un projet éolien sur les communes avoisinantes.
- ✓ Distribution des insignes de Conseillers municipaux aux élus
- ✓ Distribution d'un document sur les risques liés aux inondations

## 12) Questions diverses

- ✓ la cérémonie du 8 Mai sera animée par les classes CHAM de l'école et du collège de Gençay. Un collégien lira le message de l'UFAC.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 21h46.

Le secrétaire de séance Mathieu Bouchet

Prochaine réunion du conseil 28 Mai 2026 à 20H00.